

13058

Département: BOUCHES DU RHONE
SGC DE CHATEAURENARD

MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

NUMÉRO SIRET : 211300587-00014

POSTE COMPTABLE : 013205

M57

Commune de moins de 3500 hab.

BUDGET PRIMITIF

Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

Année 2025

COMMUNE de MAUSSANE les ALPILLES

---ooOoo---

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2025

N° 2025/04/09/07 : Affectation du résultat 2024 - budget général de la commune.

Le neuf avril deux mil vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le quatre avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Marc FUSAT en application de l'article L 2121-14 du CGCT et de la circulaire Préfectorale n° DCLE/BFLI/2024-01 en date du 31 janvier 2024.

Étaient Présents : CARRÉ Jean-Christophe, FUSAT Marc, Fabienne CITI, Dominique STEKELOROM, Murielle GARZINO, Bernadette SAMUEL, LAFFITTE Patrick, REYNOUD Henri, Laurent JUGLARET jusqu'au point 27 inclus, WAJS Alexandre, Marie-Pierre CALLET, Lucie BABIN, Christine GARCIN-GOURILLON.

Pouvoirs : Mathieu BONARD a donné pouvoir à Jean-Christophe CARRÉ, Sébastien THOMAS à Marc FUSAT, Emilie GERMAIN à Alexandre WAJS

Absents excusés : Fanny ARSAC, FABRE Thierry, Alain CHAIX, Laurent JUGLARET à compter du point 28

Secrétaire de séance : Bernadette SAMUEL

Rapporteur : Monsieur Alexandre WAJS

Monsieur le Rapporteur rappelle aux membres présents du Conseil Municipal l'un des principes de l'instruction budgétaire et comptable M57 que la commune applique depuis le 1^{er} janvier 2023.

Lors de l'établissement du budget, il est possible de prévoir un autofinancement qui permet de financer, pour partie, les dépenses de la section d'investissement.

L'exécution budgétaire du virement n'intervient qu'après constatation au compte administratif d'un excédent de fonctionnement au moins égal à l'autofinancement prévu, la section d'investissement faisant apparaître un solde d'exécution déficitaire correspondant au besoin de financement.

Après constatation du résultat de fonctionnement, l'assemblée délibérante peut affecter ce résultat en tout ou partie soit au financement de la section d'investissement, soit au financement de la section de fonctionnement, en report. L'exécution de l'autofinancement s'effectue au vu de la délibération de l'assemblée affectant le résultat.

Pour le budget général de la commune, la section de fonctionnement présente un excédent de clôture à la fin de l'exercice 2024 de : 1.671.891,50 €.

La section d'investissement et le solde des restes à réaliser présente à fin 2024 un solde d'exécution déficitaire faisant apparaître un besoin de financement à hauteur de 232.431,10 €.

En conséquence, Monsieur le Rapporteur propose d'affecter sur l'exercice 2025 ce résultat de la façon suivante :

⊘ 232.431,10 € en besoin de financement de la section d'investissement par émission d'un titre de recette à l'article 1068.

⊘ 1.439.460,40 € reportés en excédent de fonctionnement - ligne R002.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, **APPROUVE** l'affectation du résultat telle que présentement proposée

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de Ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission en sous-préfecture d'Arles le : 10 AVR. 2025

Publication sur le site de la mairie le :

10 AVR. 2025

Secrétaire de séance,

Le Maire,

Bernadette SAMUEL



Jean-Christophe CARRÉ

COMMUNE de MAUSSANE les ALPILLES

---ooOoo---

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2025

N° 2025/04/09/12 - Objet : Vote du budget primitif de l'exercice 2025 - budget général de la commune.

Le neuf avril deux mil vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le quatre avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Marc FUSAT en application de l'article L 2121-14 du CGCT et de la circulaire Préfectorale n° DCLE/BFLI/2024-01 en date du 31 janvier 2024.

Etaient Présents : CARRÉ Jean-Christophe, FUSAT Marc, Fabienne CITI, Dominique STEKELOROM, Murielle GARZINO, Bernadette SAMUEL, LAFFITTE Patrick, REYNOUD Henri, Laurent JUGLARET jusqu'au point 27 inclus, WAJS Alexandre, Marie-Pierre CALLET, Lucie BABIN, Christine GARCIN-GOURILLON.

Pouvoirs : Mathieu BONARD a donné pouvoir à Jean-Christophe CARRÉ, Sébastien THOMAS à Marc FUSAT, Emilie GERMAIN à Alexandre WAJS

Absents excusés : Fanny ARSAC, FABRE Thierry, Alain CHAIX, Laurent JUGLARET à compter du point 28

Secrétaire de séance : Bernadette SAMUEL

Rapporteur : Monsieur Alexandre WAJS

Monsieur le Rapporteur présente le projet de Budget Primitif du budget général de la commune, proposé par Monsieur le Maire pour l'année 2025 et tel que travaillé en commission « Finances et moyens généraux » à l'occasion de ses réunions.

Monsieur le Rapporteur propose de procéder au vote du Budget Primitif du budget général de la commune par chapitre.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Rapporteur, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés, Deux votes contre Marie-Pierre CALLET et Lucie BABIN

Vu l'avis de la commission « finances/moyens généraux »

Vu l'envoi du projet de budget aux membres du conseil municipal le 27 mars 2025 en exécution de l'article L.5217-10-4 du CGCT APPROUVE le Budget Primitif de l'exercice 2025, par chapitre, du budget général de la commune qui s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Total section de fonctionnement	5.848.612,29 €	5.848.612,29 €
Total section d'investissement	4.216.478,00 €	4.216.478,00 €

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de Ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission en sous-Préfecture d'Arles le : 10 AVR. 2025

Publication sur le site de la mairie le : 10 AVR. 2025

Secrétaire de séance,
Bernadette SAMUEL



Le Maire,
Jean-Christophe CARRÉ



SOMMAIRE

PAGES	
	INFORMATIONS GENERALES
p. 1 / 1	- Informations statistiques, fiscales et financières
p. 2 / 2	- Modalités de vote du budget
p. 3 / 3	- Exécution du Budget
p. 4 / 7	- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Dépenses
p. 8 / 10	- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Recettes
	PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
p. 11 / 11	- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
p. 12 / 12	- Présentation des AP votées
p. 13 / 13	- Présentation des AE votées
	- Equilibre financier du budget - Investissement
	- Equilibre financier du budget - Fonctionnement
p. 14 / 14	- Balance générale du budget - Dépenses
p. 15 / 15	- Balance générale du budget - Recettes
	VOTE DU BUDGET
	Section d' INVESTISSEMENT
p. 16 / 16	- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Dépenses
p. 16 / 16	- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Recettes
p. 17 / 18	- Section d' investissement - Dépenses - Détail par article
p. 19 / 20	- Opérations d'équipement - Vue d'ensemble des opérations d'équipement
	- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement
p. 21 / 68	- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement
p. 69 / 70	- Section d'investissement - Recettes - Détail par article
	Section de FONCTIONNEMENT
p. 71 / 71	- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Dépenses
p. 72 / 72	- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Recettes
p. 73 / 76	- Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article
p. 77 / 79	- Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

S O M M A I R E (Suite)

PAGE	IV - AUTRES ANNEXES (1)	JOINT	SANS OBJET
	ANNEXES		X
	Annexes patrimoniales		X
p. 80 / 80	Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p. 81 / 81	Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p. 82 / 82	Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p. 83 / 83	Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	Etat de la dette - Autres dettes		X
	Méthode utilisées pour les amortissements		X
p. 84 / 84	Etat des provisions constituées	X	
	Etalement des provisions		X
	Etat des charges transférées		X
	Détail des chapitres d'opérations pour compte de tiers		X
	Etats synthétique des engagements donnés		X
	Etats synthétique des engagements reçus		X
p. 85 / 85	Etat des emprunts garantis	X	
	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis		X
	Etat des contrats de crédit-bail		X
p. 86 / 86	Emploi des recettes grévées d'une affectation spéciale	X	
	Etats des autres engagements donnés		X
	Etat des engagements reçus		X
	Subventions versées		X
p. 87 / 88	Etat du personnel	X	
p. 88 Ter	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	X	
p. 89 / 89	Liste des organismes de regroupement	X	
p. 90 / 90	Liste des établissements publics créés	X	
p. 91 / 91	Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p. 91 bis	Annexes budgétaires <i>IV C1.1</i>	X	
p. 92 / 92	Equilibre budgétaire - Dépenses	X	
p. 93 / 93	Equilibre budgétaire - Recettes	X	
	Etat des autorisations de programme et ses crédits de paiements afférents		X
	Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	Autres éléments d'information		X
p. 94 / 94	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p. 95 / 95	Décision en matière de taux	X	
	Etats de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
p. 96 / 96	Signatures	X	

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**I****Informations statistiques, fiscales et financières****A**

Informations statistiques	
	Valeurs
Population Totale (colonne h du recensement INSEE)	2 446
Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières - Ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 722.36
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	2 391.09
3 Dépenses d'équipement brute / population	1 599.50
4 En cours de la dette / population (2)(3)	900.37
5 DGF / population	15.94
6 Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.51
7 Dépenses réelles de Fonctionnement + Remboursement annuel de la Dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement (4)	0.74
8 Dépenses d'équipement brute / Recettes réelles de fonctionnement	0.67
9 En cours de la dette / Recettes réelles de Fonctionnement (2)(3)(4)	0.00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2)(4)	0.28

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise pas la préfecture).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1 janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement;
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans vote formel sur les chapitres 'Opérations d'équipement'.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

Sans objet

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres 'Opération d'équipement'.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (1) :

- Fonctionnement, : 0.00 %
- Investissement : 0.00 %

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif ou cumulé de l'exercice précédent (2).

VII - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

(2) rayer la mention inutile.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou Solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 991 830.33	5 628 872.37	1 172 989.36	A1 1 810 031.40
Investissement	872 591.49	1 115 246.65	(3) - 104 515.26	A2 138 139.90
Fonctionnement	4 119 238.84	4 513 625.72	(4) 1 277 504.62	A3 1 671 891.50

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL DES R&R	I+II 753 373.00	III+I 382 802.00	B1	- 370 571.00	
Investissement	I 753 373.00	III 382 802.00	B2	- 370 571.00	
Fonctionnement	II	IV	B3		

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	1 439 460.40
Investissement	A2 + B2	- 232 431.10
Fonctionnement	A3 + B3	1 671 891.50

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe - si déficit ou besoin de financement et + si excédent.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (2)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	
1021	Dotation	
10226	Taxe d'aménagement	
10228	Autres fonds d'investissement	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
1328	Autres	
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	
1348	Autres	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	
1641	Emprunts en euros	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
1681	Autres emprunts	
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE)	
181	Compte de liaison : affectation à ...	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39 163.00
203	Frais d'études, recherche, développ. insertion	27 427.00
2051	Concessions et droits similaires	11 736.00
204	Subventions d'équipement versées	8 400.00
2041533	Biens mobiliers, matériel et études	8 400.00
20421	Biens mobiliers, matériel et études	
20422	Bâtiments et installations	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 220.02
2111	Terrains nus	419.02
2112	Terrains de voirie	
212	Agencements et aménagements de terrains	1 250.00
2131	Bâtiments publics	
2132	Bâtiments privés	
2135	Installations générales, agencements, aménagement	
2152	Installations de voirie	
21538	Autres réseaux	23 808.00
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense	
2157	Matériel et outillage technique	37 243.00
2158	Autres installations, matériel et outillage te	1 500.00
2183	Matériel informatique	
2184	Matériel de bureau et mobilier	
2188	Autres	
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION	
22611	Biens sous-jacents	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	641 589.98
231	Immobilisations corporelles en cours	641 589.98
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de	
27638	Autres établissements publics	
2764	Créances sur des particuliers	
	SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL	753 373.00
011	Charges à caractère général	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (2)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
606	Achats non stockés de matières et fournitures	
60611	Eau et assainissement	
60612	Energie - Electricité	
60621	Combustibles	
60622	Carburants	
60623	Alimentation	
60628	Autres fournitures non stockées	
60631	Fournitures d'entretien	
60632	Fournitures de petit équipement	
60633	Fournitures de voirie	
60636	Vêtements de travail	
6064	Fournitures administratives	
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques e	
6067	Fournitures scolaires	
6068	Autres matières et fournitures	
61	SERVICES EXTÉRIEURS	
611	Contrats de prestations de services	
613	Locations	
61521	Terrains	
615221	Bâtiments publics	
615228	Autres bâtiments	
615231	Voiries	
615232	Réseaux	
61524	Bois et forêts	
61551	Matériel roulant	
61558	Autres biens mobiliers	
6156	Maintenance	
6161	Multirisques	
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	
6168	Autres	
617	Etudes et recherches	
618	Divers	
62.	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	
623	Publicité, publications, relations publiques	
624	Transports de biens et transports collectifs	
625	Déplacements, missions et réceptions	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	
627	Services bancaires et assimilés	
628	Divers	
6281	Concours divers (cotisations...)	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois	
6284	Redevances pour services rendus	
62878	A des tiers	
6288	Autres services extérieurs	
63.	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (2)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (
012	Charges de personnel et frais assimilés	
621	Personnel extérieur au service	
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	
6218	Autre personnel extérieur	
633	Impôts, taxes et versements assimilés (autres)	
64	CHARGES DE PERSONNEL	
6411	Personnel titulaire	
6413	Personnel non titulaire	
6415	Congés payés	
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	
6470	Autres charges sociales	
648	Autres charges de personnel	
014	Atténuation de produits	
739	Reversement et restitution sur impôts et taxes	
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation	
739118	Autres reversements et restitutions	
73918	Autres reversements et restitutions sur fiscal	
7398	Reversements, restitutions et prélèvements div	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
65131	Bourses	
65133	Secours d'urgence	
65134	Aides	
65138	Autres secours	
65311	Indemnités de fonction	
65312	Frais de mission et de déplacement	
65313	Cotisations de retraite	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patrona	
65315	Formation	
65316	Frais de représentation du président	
653172	Cotisations au fonds de financement fin de man	
6541	Créances admises en non-valeurs	
6542	Créances éteintes	
6553	Service d'incendie	
65561	Au fonds de compensation des charges territori	
65568	Autres contributions	
65572	Aide sociale du département	
6558	Autres contributions obligatoires	
6573621	non dotés de la personnalité morale	
657363	CCAS/CIAS	
65738	Autres établissements publics	
65741	Ménage	
65748	Autres personnes de droit privé	
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	
65818	Autres	
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	
6584	Amendes fiscales et pénales	
65888	Autres	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (2)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
66	CHARGES FINANCIÈRES	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	
6618	Intérêts des autres dettes	
6682	Indemnités de réaménagement d'emprunt (pour or	
6688	Autres	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté	
6751	Valeur comptable immobilisations cédées (hors	
6761	Différences réalisations (positif) transf.inv.	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (2)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
024	Produits de cessions d'immobilisations	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	
1021	Dotation	
10222	F.C.T.V.A.	
10226	Taxe d'aménagement	
10228	Autres fonds d'investissement	
10251	Dons et legs en capital	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé s	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	382 802.00
1321	État et établissements nationaux	19 173.00
1322	Régions	
1323	Départements	97 709.00
13251	GFP de rattachement	25 920.00
1327	Fonds européens	
1328	Autres	
1345	Amendes de radars automatiques, amendes de pol	
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	
13462	Dotation de soutien à l'investissement local	240 000.00
1348	Autres	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
203	Frais d'études, recherche, développ. insertion	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2111	Terrains nus	
2112	Terrains de voirie	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	
2115	Terrains bâtis	
2116	Cimetières	
2131	Bâtiments publics	
2132	Bâtiments privés	
2157	Matériel et outillage technique	
2182	Matériel de transport	
2188	Autres	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
231	Immobilisations corporelles en cours	
237	Avances versées sur commandes d'imm. incorpor.	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de	
27638	Autres établissements publics	
2764	Créances sur des particuliers	
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	
7018	Autres ventes de produits finis	
7023	Menus produits forestiers	
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	
7032	Droits de stationnement et de location sur la	
7034	Taxes de péage, passage, pesage, mesurage et j	
7035	Locations sur droits de chasse et de pêche	
70388	Autres redevances et recettes diverses	
7061	Redevance d'enlèvement des ordures et des déch	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (2)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
7062	Redevance et droits des services à caractère c	
7066	Redevances et droits des services à caractère	
7067	Redevances et droits des services péri-scolair	
70682	Locations de compteurs	
70688	Autres prestations de service	
7078	Autres marchandises	
70841	à la collectivité de rattachement	
70875	Par les communes membres du GFP	
70876	Par le GFP de rattachement	
70878	par d'autres redevables	
7088	Autres produits divers	
73	IMPÔTS ET TAXES	
73211	Attribution de compensation	
73212	Dotation de solidarité communautaire	
731	Fiscalité locale	
73111	Impôts directs locaux	
73118	Autres contributions directes	
73123	Taxe communale additionnelle aux droits mutati	
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	
73154	Droits de place	
73172	Taxe de séjour	
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	
74111	Dotation forfaitaire des communes	
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des commun	
74122	DGF – Concours particuliers	
742	Dotations élus locaux	
744	F.C.T.V.A.	
74712	Emplois d'avenir	
74718	Autres	
7472	Régions	
7473	Départements	
74741	Communes membres du GFP	
74751	GFP de rattachement	
74758	Autres groupements	
7478	Autres organismes	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	
74833	Etat - Compensation au titre des exon. TF	
74834	Etat - Compensation au titre des exon. TH	
748374	Biodiversité et aménités rurales	
748388	Autres	
7484	Dotation de recensement	
7485	Dotation pour les titres sécurisés	
7488	Autres attributions et participations	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
752	Revenus des immeubles	
755	Dédits et pénalités	
756	Libéralités reçues	
7574	Subv. de fonctionnement pers. assoc. org. priv	
75813	versées par les fermiers et concessionnaires	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (2)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
75821	Excédent des budgets annexes	
7584	Recouvrement sur créances admises en non valeu	
75862	Régies dotées de la personnalité morale	
7588	Autres produits divers de gestion courante	
75888	Autres	
013	Atténuation de charges	
64.	CHARGES DE PERSONNEL	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	
76	PRODUITS FINANCIERS	
7622	Rattachement des ICNE	
7688	Autres	
77	PRODUITS SPECIFIQUES	
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant	
7751	Produit des cessions d'immobilisations (hors A	
7761	Différences réalisations (positif) transf. inv	
		382 802.00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 463 105.00	3 695 536.10
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	753 373.00	382 802.00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	<i>(si solde négatif)</i>	<i>(si solde positif)</i> 138 139.90
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		4 216 478.00	4 216 478.00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 848 612.29	4 409 151.89
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	<i>(si déficit)</i>	<i>(si excédent)</i> 1 439 460.40
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		5 848 612.29	5 848 612.29
TOTAL DU BUDGET (4)		10 065 090.29	10 065 090.29

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

II**B1**

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	NEANT		0.00
			0.00
			0.00
			0.00
			0.00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

II**B2**

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (1)		
Numéro	Libellé	Montant
	NEANT	0.00
		0.00
		0.00
		0.00
		0.00
TOTAL GENERAL		0.00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	D1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)	304 105.00		304 105.00
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION			
	Total des Opérations d'équipement	3 912 373.00		3 912 373.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
198	Neutralisation Amort. des Subv. équip. versées			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
	Dépenses d'Investissement - Total	4 216 478.00		4 216 478.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 216 478.00
---	---------------------

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 240 250.00		1 240 250.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 167 000.00		2 167 000.00
014	Atténuation de produits			
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	740 652.00		740 652.00
66	CHARGES FINANCIÈRES	65 000.00		65 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		4 200.00	4 200.00
71	PRODUCTION STOCKEE (3)			
023	Virement à la section d'investissement		1 631 510.29	1 631 510.29
	Dépenses de fonctionnement - Total	4 212 902.00	1 635 710.29	5 848 612.29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 848 612.29
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	D2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES-1068	360 174.71		360 174.71
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 500 022.00		1 500 022.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION (5)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		4 200.00	4 200.00
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 631 510.29	1 631 510.29
024	Produits de cessions d'immobilisations	350 000.00		350 000.00
Recettes d'Investissement - Total		2 210 196.71	1 635 710.29	3 845 907.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	138 139.90
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	232 431.10
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 216 478.00
---	---------------------

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	15 000.00		15 000.00
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	565 501.74		565 501.74
71	PRODUCTION STOCKEE			
72	Production immobilisée			
73	IMPÔTS ET TAXES	185 000.00		185 000.00
731	Fiscalité locale	3 043 160.00		3 043 160.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	292 690.15		292 690.15
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	307 700.00		307 700.00
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00		100.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		4 409 151.89		4 409 151.89

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 439 460.40
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 848 612.29
--	---------------------

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP Nouvelles et Crédits de l'exercice****A****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	126 345.00	39 163.00		100 000.00	100 000.00		100 000.00	139 163.00
204	Subventions d'équipement versées	140 400.00	8 400.00		132 000.00	132 000.00		132 000.00	140 400.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	307 676.75	64 220.02		104 000.00	104 000.00		104 000.00	168 220.02
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 379 537.55	641 589.98		2 823 000.00	2 823 000.00		2 823 000.00	3 464 589.98
	Total des dépenses d'équipement	2 953 959.30	753 373.00		3 159 000.00	3 159 000.00		3 159 000.00	3 912 373.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	298 162.00			304 105.00	304 105.00		304 105.00	304 105.00
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE								
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES								
020	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	298 162.00			304 105.00	304 105.00		304 105.00	304 105.00
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE								
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 252 121.30	753 373.00		3 463 105.00	3 463 105.00		3 463 105.00	4 216 478.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)								
041	Opérations patrimoniales (8)								
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE								
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 252 121.30	753 373.00		3 463 105.00	3 463 105.00		3 463 105.00	4 216 478.00

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**

4 216 478.00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(3) Voir l'état III-A2 I pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = R1 041).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 622 857.00	382 802.00	1 117 220.00	1 117 220.00	1 500 022.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	1 622 857.00	382 802.00	1 117 220.00	1 117 220.00	1 500 022.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	289 612.98		360 174.71	360 174.71	360 174.71
138	Autres subventions d'investissement					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
024	Produits de cessions d'immobilisations	5 000.00		350 000.00	350 000.00	350 000.00
	Total des recettes financières	294 612.98		710 174.71	710 174.71	710 174.71
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE					
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 917 469.98	382 802.00	1 827 394.71	1 827 394.71	2 210 196.71
021	Virement de la section de fonctionnement	1 436 166.58		1 631 510.29	1 631 510.29	1 631 510.29
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	3 000.00		4 200.00	4 200.00	4 200.00
041	Opérations patrimoniales (8)					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 439 166.58		1 635 710.29	1 635 710.29	1 635 710.29
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 356 636.56	382 802.00	3 463 105.00	3 463 105.00	3 845 907.00
R 001 Solde d'exécution positif reporté au anticipé (7)						138 139.90
Affectation au compte 1068 (8)						232 431.10
Total des recettes d'investissement cumulées						4 216 478.00

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****A1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
203	Frais d'études, recherche, développ. insertion	126 345.00	39 163.00		100 000.00	100 000.00		100 000.00	139 163.00
2051	Concessions et droits similaires	86 345.00	27 427.00		100 000.00	100 000.00		100 000.00	127 427.00
		40 000.00	11 736.00						11 736.00
204	Subventions d'équipement versées	140 400.00	8 400.00		132 000.00	132 000.00		132 000.00	140 400.00
20415331	Biens mobiliers, matériel et études	8 400.00	8 400.00						8 400.00
20421	Biens mobiliers, matériel et études								
20422	Bâtiments et installations	132 000.00			132 000.00	132 000.00		132 000.00	132 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	307 676.75	64 220.02		104 000.00	104 000.00		104 000.00	168 220.02
2111	Terrains nus	8 000.00	419.02						419.02
2112	Terrains de voirie								
212	Agencements et aménagements de terrains	52 393.00	1 250.00		9 000.00	9 000.00		9 000.00	10 250.00
2131	Bâtiments publics	39 425.00							
2135	Installations générales, agencements, aménagement								
2152	Installations de voirie								
21538	Autres réseaux	43 900.00	23 808.00		5 000.00	5 000.00		5 000.00	28 808.00
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense								
2157	Matériel et outillage technique	76 358.75	37 243.00		40 000.00	40 000.00		40 000.00	77 243.00
2158	Autres installations, matériel et outillage te	10 000.00	1 500.00		10 000.00	10 000.00		10 000.00	11 500.00
2183	Matériel informatique				10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
2184	Matériel de bureau et mobilier	10 000.00			10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
2188	Autres	67 600.00			20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION								
22611	Biens sous-jacents								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 379 537.55	641 589.98		2 823 000.00	2 823 000.00		2 823 000.00	3 464 589.98
231	Immobilisations corporelles en cours	2 379 537.55	641 589.98		2 823 000.00	2 823 000.00		2 823 000.00	3 464 589.98
	Total des dépenses d'équipement	2 953 959.30	753 373.00		3 159 000.00	3 159 000.00		3 159 000.00	3 912 373.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES								
10226	Taxe d'aménagement								
10228	Autres fonds d'investissement								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
1328	Autres								
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux								
1348	Autres								

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****A1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	298 162.00			304 105.00	304 105.00		304 105.00	304 105.00
1641	Emprunts en euros	298 162.00			304 105.00	304 105.00		304 105.00	304 105.00
165	Dépôts et cautionnements reçus								
1681	Autres emprunts								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES								
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de								
27638	Autres établissements publics								
2764	Créances sur des particuliers								
020	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	298 162.00			304 105.00	304 105.00		304 105.00	304 105.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 252 121.30	753 373.00		3 463 105.00	3 463 105.00		3 463 105.00	4 216 478.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)								
181	Compte de liaison : affectation à ...								
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations (7)								
041	Opérations patrimoniales (8)								
1021	Dotations								
2132	Bâtiments privés								
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE								
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 252 121.30	753 373.00		3 463 105.00	3 463 105.00		3 463 105.00	4 216 478.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 040 RE 043).

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 041 RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulée au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information, crédits gérés hors AP
125	GROUPE SCOLAIRE		380 998.69			50 000.00		50 000.00
129	BATIMENTS COMMUNAUX - DIVERS		1 346 698.34			50 000.00		50 000.00
130	TRAVAUX FORESTIERS		22 154.00			10 000.00		10 000.00
144	TRAVAUX RESEAUX ELECTRIQUES		65 249.02			575 000.00		575 000.00
207	Acquisitions foncières		94 333.24					
309	Rehabilitation du petit patrimoine		47 231.72					
322	Refonte des sites internet communaux		27 205.50					
324	éclairage public divers hors bornes camping		6 406.44					
325	Travx peinture et rénovation bâtiments communa		55 961.81					
329	TRAVAUX BATIMENT EGLISE / PRESBYTERE					50 000.00		50 000.00
332	Revégétalisation RD27		8 320.11					
335	Aménagement urbain place Henri Giraud		32 508.00					
336	Aménagement Maison de santé au Moulin Priault		1 542 754.45					
338	Modernisation éclairage public Tranches 1 et 2		192 367.20			165 000.00		165 000.00
339	Rénovation/modernisation du groupe scolaire		139 664.95			9 000.00		9 000.00
341	Modernisation / extension vidéosurveillance		3 496.49			30 000.00		30 000.00
343	VOIRIE DEBROUSSAILLEMENT O.L.D.		8 340.00			270 000.00		270 000.00
344	Chaudière camping/OT rénovation production ECS		10 005.00					
345	Rénovation énergétique logements Mas Brésilien							
346	Création circuit des poètes		52 086.57					
347	Travaux éclairage public Escampadou/Batignolle		2 815.92			83 000.00		83 000.00
348	Rénovation impasse de la Source/rue Reine Jean		7 518.83			340 000.00		340 000.00
349	SUBVENTION SIVVB ETUDE TRAVAUX							
351	Ravalements de façades		2 694.17			132 000.00		132 000.00
352	Aménagement du Parc Priault		472.80			360 000.00		360 000.00
353	Installation de colonnes enterrées					40 000.00		40 000.00
354	Restructuration espace parc Agora					110 000.00		110 000.00
355	Création d'un 4ème court de Tennis		754.90			105 000.00		105 000.00
356	Cours d'écoles - compléments pédagogiques		916.29			120 000.00		120 000.00
357	Reaménagement aire de jeux Agora					80 000.00		80 000.00
358	Rénovation logement imp Mireille - projet sant		540.00			45 000.00		45 000.00
359	Modernisation de l'éclairage public Tranche 3							
360	Requalification voiries communales							
361	Eclairage LED courts de Tennis		335.72			145 000.00		145 000.00
362	Relamping bâtiments communaux							
363	Travaux de réfection piste des arènes					120 000.00		120 000.00
364	Mise en circuit fermé Fontaine 4 saisons + lav					20 000.00		20 000.00
365	Extension du cimetière					5 000.00		5 000.00
366	Travaux d'éclairage public route des Baux							

III - VOTE DU BUDGET**III****A2.1****Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulée au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information, crédits gérés hors AP
367	Travaux salle de motricité école maternelle					30 000.00		30 000.00
368	Clôture/sécurisation divers équipements commun					95 000.00		95 000.00
369	Refection du chemin de la Pinède					40 000.00		40 000.00
370	Diagnostics bâtiments fonds chêne 4					50 000.00		50 000.00
371	Refection du chemin des Queirons					30 000.00		30 000.00
372	Mise aux normes de ralentisseurs routiers		927 940.34			50 000.00		50 000.00
413	Réhabilitation du stade municipal		300 897.30					
416	Travaux d'amélioration du camping municipal		32 233.50					
417	Acquisition de matériels et de véhicules							

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 125 (1)
LIBELLE: GROUPE SCOLAIRE
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalizations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		380 998.69	A			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	380 998.69				
2157	Matériel et outillage technique	3 246.87				
2158	Autres installations, matériel et outillage te	56 395.24				
2183	Matériel informatique	123 286.25				
2184	Matériel de bureau et mobilier	76 258.24				
2188	Autres	121 812.09				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	
--	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 129 (1)
LIBELLE: BATIMENTS COMMUNAUX - DIVERS
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		1 346 698.34	A 15 500.00			B 50 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 220 994.34	15 500.00			50 000.00
2112	Terrains de voirie	41 740.43				
2131	Bâtiments publics	10 168.90				
2135	Installations générales, agencements, aménagement	55 158.66				
2152	Installations de voirie	27 902.95				
21538	Autres réseaux	50 710.25				
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense	3 857.83				
2157	Matériel et outillage technique	16 963.59	14 000.00			
2158	Autres installations, matériel et outillage te	238 261.12	1 500.00			10 000.00
2183	Matériel informatique	174 869.59				10 000.00
2184	Matériel de bureau et mobilier	222 673.92				10 000.00
2188	Autres	378 687.10				20 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	125 704.00				
231	Immobilisations corporelles en cours	125 704.00				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1321	État et établissements nationaux				
1323	Départements				
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-65 500.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 130 (1)
LIBELLE: TRAVAUX FORESTIERS
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		22 154.00	A			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 154.00				
212	Agencements et aménagements de terrains	22 154.00				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1323	Départements				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	
--	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 144 (1)
LIBELLE: TRAVAUX RESEAUX ELECTRIQUES
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		65 249.02	A 156 432.98			B 10 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	65 249.02	156 432.98			10 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	65 249.02	156 432.98			10 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 166 432.98
--	--------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 207 (1)

LIBELLE: Acquisitions foncières

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		94 333.24	A 419.02			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	94 333.24	419.02			
2111	Terrains nus	76 487.55	419.02			
2112	Terrains de voirie	17 845.69				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C 7 591.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	7 591.00			
1323	Départements	7 591.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	7 171.98
--	----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 309 (1)
LIBELLE: Réhabilitation du petit patrimoine
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		47 231.72	A 35 775.00			B 575 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	47 231.72	35 775.00			575 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	47 231.72	35 775.00			575 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D 284 400.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		284 400.00		
1322	Régions		33 000.00		
1323	Départements		131 400.00		
1328	Autres		120 000.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 326 375.00
--	--------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 322 (1)

LIBELLE: Refonte des sites internet communaux
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		27 205.50	A 11 736.00			B
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 205.50	11 736.00			
2051	Concessions et droits similaires	27 205.50	11 736.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C 1 000.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 000.00			
1323	Départements	1 000.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-10 736.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 324 (1)

LIBELLE: éclairage public divers hors bornes camping**POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		6 406.44	A			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 406.44				
21538	Autres réseaux	6 406.44				
23 IMMOBILISATIONS EN COURS						
231	Immobilisations corporelles en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1323	Départements				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	
--	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 325 (1)

LIBELLE: Travaux peinture et rénovation bâtiments communaux
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		55 961.81	A			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 193.01				
2135	Installations générales, agencements, aménagement	32 185.80				
2184	Matériel de bureau et mobilier	1 007.21				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	22 768.80				
231	Immobilisations corporelles en cours	22 768.80				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1323	Départements				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	
--	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 329 (1)
LIBELLE: TRAVAUX BATIMENT EGLISE / PRESBYTERE
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 18 000.00			B 50 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					50 000.00
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion					50 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		18 000.00			
2157	Matériel et outillage technique		18 000.00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
231	Immobilisations corporelles en cours					

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-68 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 332 (1)

LIBELLE: Revégétalisation RD27

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		8 320.11	A 1 250.00			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 320.11	1 250.00			
212	Agencements et aménagements de terrains	8 320.11	1 250.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1323	Départements				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-1 250.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 335 (1)
LIBELLE: Aménagement urbain place Henri Giraud
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		32 508.00	A 18 400.00			B
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 508.00	18 400.00			
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion	32 508.00	18 400.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-18 400.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 336 (1)

LIBELLE: Aménagement Maison de santé au Moulin Priaulet

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		1 542 754.45	A 32 813.00			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 431.19				
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense	1 595.00				
2158	Autres installations, matériel et outillage te	3 871.94				
2184	Matériel de bureau et mobilier	717.25				
2188	Autres	5 247.00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 531 323.26	32 813.00			
231	Immobilisations corporelles en cours	1 531 323.26	32 813.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C 240 000.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	240 000.00			
1322	Régions				
1323	Départements				
13462	Dotation de soutien à l'investissement local		240 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
231	Immobilisations corporelles en cours				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	207 187.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 338 (1)

LIBELLE: Modernisation éclairage public Tranches 1 et 2

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		192 367.20	A			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	192 367.20				
231	Immobilisations corporelles en cours	192 367.20				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	13 764.00	D	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		13 764.00		
1321	État et établissements nationaux				
1323	Départements		13 764.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	13 764.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 339 (1)

LIBELLE: Rénovation/modernisation du groupe scolaire
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		139 664.95	A			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	139 664.95				
231	Immobilisations corporelles en cours	139 664.95				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1323	Départements				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	
--	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 341 (1)

LIBELLE: Modernisation / extension vidéosurveillance
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		3 496.49	A 46 194.00			B 165 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 496.49	46 194.00			165 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 496.49	46 194.00			165 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D 11 548.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		11 548.00		
1323	Départements		11 548.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 199 646.00
--	--------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 343 (1)
LIBELLE: VOIRIE DEBROUSSAILLEMENT O.L.D.
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		8 340.00	A			B 9 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 340.00				9 000.00
212	Agencements et aménagements de terrains	8 340.00				9 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	3 475.00	D	4 538.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		3 475.00		4 538.00
1322	Régions				
1323	Départements		3 475.00		4 538.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 987.00
--	----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 344 (1)

LIBELLE: Chaudière camping/OT rénovation production ECS**POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		10 005.00	A			B 30 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 005.00				
203	Frais d'études, recherche, développ. insertion	10 005.00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					30 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					30 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1321	État et établissements nationaux				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-30 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 345 (1)

LIBELLE: Rénovation énergétique logements Mas Brésilien

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 9 027.00			B 270 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		9 027.00			
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion		9 027.00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					270 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					270 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C 3 761.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 761.00			
1323	Départements	3 761.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 275 266.00
--	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 346 (1)
LIBELLE: Création circuit des poètes
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		52 086.57	A			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 086.57				
2183	Matériel informatique	1 272.77				
2188	Autres	50 813.80				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1322	Régions				
1327	Fonds européens				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	
--	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 347 (1)

LIBELLE: Travaux éclairage public Escampadou/Batignolle

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		2 815.92	A 29 127.00			B 83 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 815.92	29 127.00			83 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 815.92	29 127.00			83 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C 16 990.00	D 42 500.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	16 990.00	42 500.00		
1323	Départements	16 990.00	42 500.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-52 637.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 348 (1)

LIBELLE: Rénovation impasse de la Source/rue Reine Jean
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		7 518.83	A 35 009.00			B 340 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 518.83	35 009.00			340 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	7 518.83	35 009.00			340 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D 280 000.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		280 000.00		
1323	Départements		59 500.00		
13251	GFP de rattachement		220 500.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-95 009.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 349 (1)
LIBELLE: SUBVENTION SIVVB ETUDE TRAVAUX
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 8 400.00			B
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		8 400.00			
20415331	Biens mobiliers, matériel et études		8 400.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-8 400.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 351 (1)

LIBELLE: Ravalements de façades

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 132 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					132 000.00
20422	Bâtiments et installations					132 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D 77 000.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		77 000.00		
1323	Départements		77 000.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-55 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 352 (1)
LIBELLE: Aménagement du Parc Priaulet
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		2 694.17	A 32 305.00			B 360 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 694.17	32 305.00			360 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 694.17	32 305.00			360 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D 202 005.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		202 005.00		
1323	Départements		144 290.00		
13251	GFP de rattachement		57 715.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 190 300.00
--	--------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 353 (1)
LIBELLE: Installation de colonnes enterrées
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		472.80	A	5 243.00		B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	472.80		5 243.00		40 000.00
2157	Matériel et outillage technique	472.80		5 243.00		40 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-45 243.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 354 (1)

LIBELLE: Restructuration espace parc Agora

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 110 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					110 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					110 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 110 000.00
--	--------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 355 (1)
LIBELLE: Création d'un 4ème court de Tennis
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 105 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					105 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					105 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D 59 500.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		59 500.00		
1323	Départements		59 500.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-45 500.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 356 (1)
LIBELLE: Cours d'écoles - compléments pédagogiques
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		754.90	A	12 210.00		B 120 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	754.90		12 210.00		120 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	754.90		12 210.00		120 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 132 210.00
--	--------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 357 (1)
LIBELLE: Réaménagement aire de jeux Agora
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		916.29	A			B 80 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	916.29				80 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	916.29				80 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D 46 500.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		46 500.00		
1323	Départements		46 500.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-33 500.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 358 (1)

LIBELLE: Rénovation logement imp Mireille - projet sant

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 45 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					45 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					45 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-45 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 359 (1)
LIBELLE: Modernisation de l'éclairage public Tranche 3
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		540.00	A 168 000.00			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	540.00	168 000.00			
231	Immobilisations corporelles en cours	540.00	168 000.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C 70 301.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	70 301.00			
1321	État et établissements nationaux	19 173.00			
1323	Départements	51 128.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-97 699.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 360 (1)
LIBELLE: Requalification voiries communales
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalizations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
231	Immobilisations corporelles en cours					

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	
--	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 361 (1)
LIBELLE: Eclairage LED courts de Tennis
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 23 808.00			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		23 808.00			
21538	Autres réseaux		23 808.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C 9 920.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9 920.00			
13251	GFP de rattachement	9 920.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-13 888.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 362 (1)
LIBELLE: Relamping bâtiments communaux
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		335.72	A 24 420.00			B 145 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	335.72	24 420.00			145 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	335.72	24 420.00			145 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D 80 929.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		80 929.00		
1323	Départements		40 929.00		
13462	Dotation de soutien à l'investissement local		40 000.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-88 491.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 363 (1)
LIBELLE: Travaux de réfection piste des arènes
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 44 271.00			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		44 271.00			
231	Immobilisations corporelles en cours		44 271.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C 16 000.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	16 000.00			
13251	GFP de rattachement	16 000.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-28 271.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 364 (1)

LIBELLE: Mise en circuit fermé Fontaine 4 saisons + lav
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 120 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					120 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					120 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 120 000.00
--	--------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 365 (1)

LIBELLE: Extension du cimetière

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 20 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					20 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					20 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-20 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 366 (1)
LIBELLE: Travaux d'éclairage public route des Baux
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 5 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					5 000.00
21538	Autres réseaux					5 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-5 000.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 367 (1)
LIBELLE: Travaux salle de motricité école maternelle
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 30 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					30 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					30 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-30 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 368 (1)

LIBELLE: Clôture/sécurisation divers équipements commun
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 95 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					95 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					95 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-95 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 369 (1)
LIBELLE: Réfection du chemin de la Pinède
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 40 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					40 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					40 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-40 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 370 (1)
LIBELLE: Diagnostics bâtiments fonds chêne 4
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 50 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					50 000.00
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion					50 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D 28 300.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		28 300.00		
1321	État et établissements nationaux		28 300.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-21 700.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 371 (1)

LIBELLE: Réfection du chemin des Queirons

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 30 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					30 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					30 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-30 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 372 (1)
LIBELLE: Mise aux normes de ralentisseurs routiers
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 50 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					50 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					50 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-50 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 413 (1)
LIBELLE: Réhabilitation du stade municipal
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		927 940.34	A			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	927 940.34				
231	Immobilisations corporelles en cours	927 940.34				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1322	Régions				
1323	Départements				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	
--	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 416 (1)
LIBELLE: Travaux d'amélioration du camping municipal
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		300 897.30	A 3 713.00			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	300 897.30	3 713.00			
231	Immobilisations corporelles en cours	300 897.30	3 713.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1323	Départements				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-3 713.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 417 (1)
LIBELLE: Acquisition de matériels et de véhicules
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles du maire(5)	Votes du conseil municipal (5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		32 233.50	A			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 233.50				
2157	Matériel et outillage technique	32 233.50				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1323	Départements				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	
--	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****A3****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (I)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 622 857.00	382 802.00	1 117 220.00	1 117 220.00	1 500 022.00
1321	État et établissements nationaux	23 342.00	19 173.00	28 300.00	28 300.00	47 473.00
1322	Régions	94 329.00		33 000.00	33 000.00	33 000.00
1323	Départements	956 079.00	97 709.00	617 705.00	617 705.00	715 414.00
13251	GFP de rattachement	250 020.00	25 920.00	278 215.00	278 215.00	304 135.00
1327	Fonds européens	29 600.00				
1328	Autres			120 000.00	120 000.00	120 000.00
1345	Amendes de radars automatiques, amendes de pol					
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	29 487.00				
13462	Dotation de soutien à l'investissement local	240 000.00	240 000.00	40 000.00	40 000.00	280 000.00
1348	Autres					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
2111	Terrains nus					
2112	Terrains de voirie					
2115	Terrains bâtis					
2131	Bâtiments publics					
2132	Bâtiments privés					
2188	Autres					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
231	Immobilisations corporelles en cours					
	Total des recettes d'équipement	1 622 857.00	382 802.00	1 117 220.00	1 117 220.00	1 500 022.00
		289 612.98		360 174.71	360 174.71	360 174.71
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES					
1021	Dotation					
10222	F.C.T.V.A.	198 405.00		291 174.71	291 174.71	291 174.71
10226	Taxe d'aménagement	91 207.98		69 000.00	69 000.00	69 000.00
10228	Autres fonds d'investissement					
10251	Dons et legs en capital					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de					
27638	Autres établissements publics					

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****A3****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
024	Produits de cessions d'immobilisations	5 000.00		350 000.00	350 000.00	350 000.00
	Total des recettes financières	294 612.98		710 174.71	710 174.71	710 174.71
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 917 469.98	382 802.00	1 827 394.71	1 827 394.71	2 210 196.71
021	Virement de la section de fonctionnement	1 436 166.58		1 631 510.29	1 631 510.29	1 631 510.29
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	3 000.00		4 200.00	4 200.00	4 200.00
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisa (7)					
21.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
2111	Terrains nus					
2112	Terrains de voirie					
2113	Terrains aménagés autres que voirie					
2116	Cimetières					
2131	Bâtiments publics					
2132	Bâtiments privés					
2157	Matériel et outillage technique					
2182	Matériel de transport					
28.	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	3 000.00		4 200.00	4 200.00	4 200.00
2803	Frais d'études, recherche, développ. insertion					
280415331	Biens mobiliers, matériel et études			1 200.00	1 200.00	1 200.00
280415341	Biens mobiliers, matériel et études			3 000.00	3 000.00	3 000.00
280421	Biens mobiliers, matériel et études					
280422	Bâtiments et installations					
041	Opérations patrimoniales (8)					
203	Frais d'études, recherche, développ. insertion					
237	Avances versées sur commandes d'im.m. incorpor.					
2764	Créances sur des particuliers	1 439 166.58		1 635 710.29	1 635 710.29	1 635 710.29
	Total des recettes d'ordre	3 356 636.56	382 802.00	3 463 105.00	3 463 105.00	3 845 907.00
	Total général					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042)

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AE Nouvelles et Crédits de l'exercice****B****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	Charges à caractère général	1 236 952.44			1 240 250.00	1 240 250.00		1 240 250.00	1 240 250.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 102 500.00			2 167 000.00	2 167 000.00		2 167 000.00	2 167 000.00
014	Atténuation de produits	5 000.00							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	835 700.00			740 652.00	740 652.00		740 652.00	740 652.00
	Total des dépenses de gestion des services	4 180 152.44			4 147 902.00	4 147 902.00		4 147 902.00	4 147 902.00
66	CHARGES FINANCIÈRES	78 300.00			65 000.00	65 000.00		65 000.00	65 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100.00							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
022	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	78 400.00			65 000.00	65 000.00		65 000.00	65 000.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 258 552.44			4 212 902.00	4 212 902.00		4 212 902.00	4 212 902.00
023	Virement à la section d'investissement	1 436 166.58			1 631 510.29	1 631 510.29		1 631 510.29	1 631 510.29
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000.00			4 200.00	4 200.00		4 200.00	4 200.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 439 166.58			1 635 710.29	1 635 710.29		1 635 710.29	1 635 710.29
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 697 719.02			5 848 612.29	5 848 612.29		5 848 612.29	5 848 612.29

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (5)**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**

5 848 612.29

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES****B****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
013	Atténuation de charges	44 000.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	549 300.00		565 501.74	565 501.74	565 501.74
73	IMPÔTS ET TAXES	194 000.00		185 000.00	185 000.00	185 000.00
731	Fiscalité locale	3 063 344.00		3 043 160.00	3 043 160.00	3 043 160.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	198 270.40		292 690.15	292 690.15	292 690.15
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	371 200.00		307 700.00	307 700.00	307 700.00
	Total des recettes de gestion des services	4 420 114.40		4 409 051.89	4 409 051.89	4 409 051.89
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00		100.00	100.00	100.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	Total des recettes financières	100.00		100.00	100.00	100.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	4 420 214.40		4 409 151.89	4 409 151.89	4 409 151.89
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 420 214.40		4 409 151.89	4 409 151.89	4 409 151.89
	R 002 Résultat reporté ou anticipé (7)					1 439 460.40
	Total des recettes de fonctionnement cumulées					5 848 612.29

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	Charges à caractère général	1 236 952.44			1 240 250.00	1 240 250.00		1 240 250.00	1 240 250.00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	452 300.00			415 700.00	415 700.00		415 700.00	415 700.00
60611	Eau et assainissement	13 500.00			16 000.00	16 000.00		16 000.00	16 000.00
60612	Energie - Electricité	203 000.00			170 000.00	170 000.00		170 000.00	170 000.00
60621	Combustibles	300.00			200.00	200.00		200.00	200.00
60622	Carburants	25 500.00			23 000.00	23 000.00		23 000.00	23 000.00
60623	Alimentation	67 000.00			75 000.00	75 000.00		75 000.00	75 000.00
60628	Autres fournitures non stockées	17 000.00			14 000.00	14 000.00		14 000.00	14 000.00
60631	Fournitures d'entretien	20 000.00			20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00
60632	Fournitures de petit équipement	58 000.00			52 000.00	52 000.00		52 000.00	52 000.00
60633	Fournitures de voirie	11 000.00			12 000.00	12 000.00		12 000.00	12 000.00
60636	Vêtements de travail	7 000.00			7 000.00	7 000.00		7 000.00	7 000.00
6064	Fournitures administratives	9 500.00			8 000.00	8 000.00		8 000.00	8 000.00
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques e	7 500.00			6 000.00	6 000.00		6 000.00	6 000.00
6067	Fournitures scolaires	13 000.00			12 500.00	12 500.00		12 500.00	12 500.00
6068	Autres matières et fournitures								
61	SERVICES EXTERIEURS	524 400.00			566 500.00	566 500.00		566 500.00	566 500.00
611	Contrats de prestations de services	214 000.00			231 000.00	231 000.00		231 000.00	231 000.00
613	Locations	69 000.00			62 000.00	62 000.00		62 000.00	62 000.00
61521	Terrains	32 500.00			55 000.00	55 000.00		55 000.00	55 000.00
615221	Bâtiments publics	28 000.00			32 000.00	32 000.00		32 000.00	32 000.00
615228	Autres bâtiments	5 000.00			5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00
615231	Voies	16 000.00			20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00
615232	Réseaux	15 500.00			22 000.00	22 000.00		22 000.00	22 000.00
61524	Bois et forêts	500.00			500.00	500.00		500.00	500.00
61551	Matériel roulant	21 500.00			18 000.00	18 000.00		18 000.00	18 000.00
61558	Autres biens mobiliers	6 500.00			9 000.00	9 000.00		9 000.00	9 000.00
6156	Maintenance				5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00
6161	Multirisques	29 300.00			32 000.00	32 000.00		32 000.00	32 000.00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction								
6168	Autres	23 000.00			28 000.00	28 000.00		28 000.00	28 000.00
617	Etudes et recherches	49 000.00			25 000.00	25 000.00		25 000.00	25 000.00
618	Divers	14 600.00			22 000.00	22 000.00		22 000.00	22 000.00

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
62.	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	218 252.44			218 050.00	218 050.00		218 050.00	218 050.00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	19 000.00			14 000.00	14 000.00		14 000.00	14 000.00
623	Publicité, publications, relations publiques	155 000.00			155 000.00	155 000.00		155 000.00	155 000.00
624	Transports de biens et transports collectifs	1 500.00			1 500.00	1 500.00		1 500.00	1 500.00
625	Déplacements, missions et réceptions	700.00			700.00	700.00		700.00	700.00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	31 500.00			34 000.00	34 000.00		34 000.00	34 000.00
627	Services bancaires et assimilés	350.00			350.00	350.00		350.00	350.00
628	Divers	10 202.44			12 500.00	12 500.00		12 500.00	12 500.00
6281	Concours divers (cotisations...)	7 000.00			8 000.00	8 000.00		8 000.00	8 000.00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois	3 202.44			4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00
6284	Redevances pour services rendus								
62878	A des tiers								
6288	Autres services extérieurs				500.00	500.00		500.00	500.00
63.	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	42 000.00			40 000.00	40 000.00		40 000.00	40 000.00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (32 000.00			30 000.00	30 000.00		30 000.00	30 000.00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (10 000.00			10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
6378	Autres impôts taxes et versements assimilés				10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 102 500.00			2 167 000.00	2 167 000.00		2 167 000.00	2 167 000.00
621	Personnel extérieur au service	500.00			1 000.00	1 000.00		1 000.00	1 000.00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	500.00			1 000.00	1 000.00		1 000.00	1 000.00
6218	Autre personnel extérieur								
633	Impôts, taxes et versements assimilés (autres)	27 000.00			29 000.00	29 000.00		29 000.00	29 000.00
64	CHARGES DE PERSONNEL	2 075 000.00			2 137 000.00	2 137 000.00		2 137 000.00	2 137 000.00
6411	Personnel titulaire	1 390 000.00			1 390 000.00	1 390 000.00		1 390 000.00	1 390 000.00
6413	Personnel non titulaire	70 000.00			82 000.00	82 000.00		82 000.00	82 000.00
6415	Congés payés								
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	600 000.00			650 000.00	650 000.00		650 000.00	650 000.00
6470	Autres charges sociales	15 000.00			15 000.00	15 000.00		15 000.00	15 000.00
648	Autres charges de personnel								
014	Atténuation de produits	5 000.00							
739	Reversement et restitution sur impôts et taxes	5 000.00							
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation	5 000.00							
739118	Autres reversements et restitutions								
73918	Autres reversements et restitutions sur fiscal								
7398	Reversements, restitutions et prélèvements div								

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	835 700.00			740 652.00	740 652.00		740 652.00	740 652.00
65131	Bourses								
65133	Secours d'urgence	4 500.00			4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00
65134	Aides								
65138	Autres secours	84 000.00			86 000.00	86 000.00		86 000.00	86 000.00
65311	Indemnités de fonction								
65312	Frais de mission et de déplacement	3 500.00			4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00
65313	Cotisations de retraite	6 300.00			7 000.00	7 000.00		7 000.00	7 000.00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patrona								
65315	Formation								
65316	Frais de représentation du président	80.00			100.00	100.00		100.00	100.00
653172	Cotisations au fonds de financement fin de man	550.00			1 000.00	1 000.00		1 000.00	1 000.00
6541	Créances admises en non-valeurs								
6542	Créances éteintes								
6553	Service d'incendie	112 470.00			115 052.00	115 052.00		115 052.00	115 052.00
65561	Au fonds de compensation des charges territori								
65568	Autres contributions	30 000.00			34 000.00	34 000.00		34 000.00	34 000.00
65572	Aide sociale du département	4 000.00			3 500.00	3 500.00		3 500.00	3 500.00
6558	Autres contributions obligatoires	750.00			1 000.00	1 000.00		1 000.00	1 000.00
65736211	non dotés de la personnalité morale	122 500.00			155 000.00	155 000.00		155 000.00	155 000.00
657363	CCAS/CIAS	20 000.00			25 000.00	25 000.00		25 000.00	25 000.00
65738	Autres établissements publics								
65741	Ménage				500.00	500.00		500.00	500.00
65748	Autres personnes de droit privé	197 450.00			295 000.00	295 000.00		295 000.00	295 000.00
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	600.00			1 000.00	1 000.00		1 000.00	1 000.00
65818	Autres	1 500.00			8 000.00	8 000.00		8 000.00	8 000.00
6583	Pénalités sur marchés								
6584	Amendes fiscales et pénales								
65888	Autres	247 500.00			500.00	500.00		500.00	500.00
	Total des dépenses de gestion des services	4 180 152.44			4 147 902.00	4 147 902.00		4 147 902.00	4 147 902.00
66	CHARGES FINANCIÈRES	78 300.00			65 000.00	65 000.00		65 000.00	65 000.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	78 300.00			65 000.00	65 000.00		65 000.00	65 000.00
6618	Intérêts des autres dettes								
6688	Autres								

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100.00							
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté	100.00							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
681	charges de fonctionnement								
022	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	78 400.00			65 000.00	65 000.00		65 000.00	65 000.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 258 552.44			4 212 902.00	4 212 902.00		4 212 902.00	4 212 902.00
023	Virement à la section d'investissement	1 436 166.58			1 631 510.29	1 631 510.29		1 631 510.29	1 631 510.29
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000.00			4 200.00	4 200.00		4 200.00	4 200.00
6682	Indemnités de réaménagement d'emprunt (pour or								
67.	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
6751	Valeur comptable immobilisations cédées (hors								
6761	Différences réalisations (positif) transf.inv.	3 000.00			4 200.00	4 200.00		4 200.00	4 200.00
681	charges de fonctionnement								
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 439 166.58			1 635 710.29	1 635 710.29		1 635 710.29	1 635 710.29
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE								
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 697 719.02			5 848 612.29	5 848 612.29		5 848 612.29	5 848 612.29

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
013	Atténuation de charges	44 000.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00
64	CHARGES DE PERSONNEL	44 000.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	44 000.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale					
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	549 300.00		565 501.74	565 501.74	565 501.74
7018	Autres ventes de produits finis					
7023	Menus produits forestiers	5 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	4 000.00		4 000.00	4 000.00	4 000.00
7032	Droits de stationnement et de location sur la	96 000.00		97 000.00	97 000.00	97 000.00
7034	Taxes de péage, passage, pesage, mesurage et j					
7035	Locations sur droits de chasse et de pêche	7 000.00		6 000.00	6 000.00	6 000.00
70388	Autres redevances et recettes diverses	14 000.00		14 000.00	14 000.00	14 000.00
7061	Redevance d'enlèvement des ordures et des déch					
7062	Redevance et droits des services à caractère c	200.00				
7066	Redevances et droits des services à caractère	2 800.00		2 800.00	2 800.00	2 800.00
7067	Redevances et droits des services péri-scolair	88 000.00		85 000.00	85 000.00	85 000.00
70682	Locations de compteurs					
70688	Autres prestations de service					
7078	Autres marchandises					
708421	non dotés de la personnalité morale					
70875	Par les communes membres du GFP	16 000.00		337 000.00	337 000.00	337 000.00
70876	Par le GFP de rattachement			13 000.00	13 000.00	13 000.00
70878	par d'autres redevables					
7088	Autres produits divers	9 600.00		1 701.74	1 701.74	1 701.74
73	IMPÔTS ET TAXES	194 000.00		185 000.00	185 000.00	185 000.00
73211	Attribution de compensation	85 000.00		85 000.00	85 000.00	85 000.00
73212	Dotation de solidarité communautaire	109 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
731	Fiscalité locale	3 063 344.00		3 043 160.00	3 043 160.00	3 043 160.00
73111	Impôts directs locaux	2 440 344.00		2 398 160.00	2 398 160.00	2 398 160.00
73118	Autres contributions directes					
73123	Taxe communale additionnelle aux droits mutati	330 000.00		350 000.00	350 000.00	350 000.00
73141	Accise d'électricité	150 000.00		160 000.00	160 000.00	160 000.00
73154	Droits de place					
73172	Taxe de séjour	143 000.00		135 000.00	135 000.00	135 000.00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux					
7318	Autres impôts locaux ou assimilés					

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	198 270.40		292 690.15	292 690.15	292 690.15
74111	Dotation forfaitaire des communes	964.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des comunun	36 303.00		38 000.00	38 000.00	38 000.00
74122	DGF – Concours particuliers	293.00		300.00	300.00	300.00
742	Dotations élus locaux	3 686.40		6 135.15	6 135.15	6 135.15
744	F.C.T.V.A.					
74712	Emplois d'avenir	945.00		1 800.00	1 800.00	1 800.00
74718	Autres					
7472	Régions					
7473	Départements					
74741	Communes membres du GFP	30 000.00		59 000.00	59 000.00	59 000.00
74751	GFP de rattachement					
74758	Autres groupements					
7478	Autres organismes	15 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle					
74833	Etat - Compensation au titre des exon. TF	23 953.00		27 455.00	27 455.00	27 455.00
74834	Etat - Compensation au titre des exon. TH					
748374	Biodiversité et aménités rurales	47 055.00		47 000.00	47 000.00	47 000.00
748388	Autres					
7484	Dotation de recensement					
7485	Dotation pour les titres sécurisés	9 000.00		5 500.00	5 500.00	5 500.00
7488	Autres attributions et participations	31 071.00		92 000.00	92 000.00	92 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	371 200.00		307 700.00	307 700.00	307 700.00
752	Revenus des immeubles	306 000.00		305 000.00	305 000.00	305 000.00
755	Dédits et pénalités					
756	Libéralités reçues					
7574	Subv. de fonctionnement pers. assoc. org. priv versées par les fermiers et concessionnaires	1 200.00		1 200.00	1 200.00	1 200.00
75813	Excédent des budgets annexes					
75821	Recouvrement sur créances admises en non valeur					
7584	Régies dotées de la personnalité morale					
75862	Autres	64 000.00		1 500.00	1 500.00	1 500.00
75888						
	Total des recettes de gestion des services	4 113 414.40		4 409 051.89	4 409 051.89	4 409 051.89

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00		100.00	100.00	100.00
7622	Rattachement des ICNE					
7688	Autres	100.00		100.00	100.00	100.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES					
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant					
7751	Produit des cessions d'immobilisations (hors A					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
781	Reprises sur amortissements et provisions : pr	100.00		100.00	100.00	100.00
	Total des recettes financières	4 113 514.40		4 409 151.89	4 409 151.89	4 409 151.89
	TOTAL DES RECETTES REELLES					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
72	Production immobilisée					
755	Dédits et pénalités					
7761	Différences réalisations (positif) transf. inv					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 113 514.40		4 409 151.89	4 409 151.89	4 409 151.89

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites "surfiscalisées" (compte 73121) (8)

Montant brut	0.00
Compensation	0.00
Montant net	0.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

IV - ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE****B1.1****B1.1 - CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N - 1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant du au 1er janvier
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
Total		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire N° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant. (article L 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	taux actuariel					
164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit														
C05DT019 - Investissements BP 2006 contrat n° C05DT019	CREDIT AGRICOLE ALPES	14/06/2006	20/06/2006	20/09/2007	600 000,00	F		4.290	4.290		A	C	N	A-1
C1HPXZ011 - Investissements BP 2007 contrat n°	CREDIT AGRICOLE ALPES	01/08/2007	24/08/2007	25/08/2008	350 000,00	F		4.890	4.890		A	C	N	A-1
A29120C3 - Investissements BP 2012 contrat n° A29120C3	CAISSE D'EPARGNE PRYCE ALP	03/08/2012	03/08/2012	25/10/2012	672 800,00	F		3.700	3.700		T	C	N	A-1
00001094020 - Investissements 2016 contrat n° 00001094020	CREDIT AGRICOLE ALPES	29/11/2016	19/01/2017	15/04/2017	800 000,00	F		1.110	1.110		T	C	N	A-1
01001158174 - Reaffectation emprunt de 2012 contrat n°	CREDIT AGRICOLE ALPES	11/01/2017	25/01/2017	10/04/2017	516 450,65	F		1.350	1.350		T	C	N	A-1
00002017594 - Investissements 2019 contrat n° 00002017594	CREDIT AGRICOLE ALPES	08/04/2019	06/05/2019	15/08/2019	300 000,00	F		1.350	1.350		T	C	N	A-1
CP1R1R - Investissements 2022	CREDIT AGRICOLE ALPES	23/06/2022	29/07/2022	31/10/2022	1 050 000,00	F		4.252	4.252		T	C	N	A-2
TOTAL					4 289 250,65									
TOTAL GENERAL					4 289 250,65									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variables, C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme l'addition d'un taux usuel de référence et d'une marge en pourcentage)

(4) Mentronner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois ...)

(5) Taux initial du contrat

(6) Indiquer A pour annuel, M pour mensuelle, B : bimestrielle, T : Trimestrielle, S : semestrielle, X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 1/1/N											I.C.N.E. de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 1/1/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux d'intérêt (12)	Index (13)	Niveau de taux (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit												
C05DTJ019 - Investissements BP 2006 contrat n° C05DTJ019	N	0.00	-	85 067.63	1.00	F		4.290	41 640.78	3 649.40	0.00	0.00
C1HPXZ011 - Investissements BP 2007 contrat n° C1HPXZ011	N	0.00	-	159 446.54	7.00	F		4.890	16 763.35	7 796.93	0.00	0.00
A29120C3 - Investissements BP 2012 contrat n° A29120C3	N	0.00	-	152 676.92	2.75	F		3.700	53 738.38	4 909.14	0.00	0.00
00001094020 - Investissements 2016 contrat n° 00001094020	N	0.00	A-1	403 280.76	7.25	F		1.110	53 716.96	4 253.32	0.00	0.00
00001158174 - Réaménagement emprunt de 2012 contrat n°	N	0.00	A-1	160 633.70	3.25	F		1.350	48 678.61	1 922.79	0.00	0.00
00002017594 - Investissements 2019 contrat n° 00002017594	N	0.00	A-1	196 972.96	9.50	F		1.350	19 566.59	2 560.33	0.00	0.00
CP1818 - Investissements 2022	N	0.00	A-1	892 500.00	12.75	F		4.252	70 000.00	39 262.16	0.00	0.00
TOTAL		0.00		2 050 578.51					304 104.67	64 354.07	0.00	0.00
TOTAL GENERAL		0.00		2 050 578.51					304 104.67	64 354.07	0.00	0.00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture"

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(12) Type de taux d'intérêts : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est à dire un taux qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N

(16) Il s'agit des intérêts du au titre du contrat initial et comptabilisés au 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels du au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 668.

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/1/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 1/1/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
CP1818	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	1 050 000.00	892 500.00	2	15.00		1.440	5.000				39 262.16		100.00
Total A		1 050 000.00	892 500.00									39 262.16		100.00
TOTAL GENERAL														
		1 050 000.00	892 500.00									39 262.16		100.00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne-conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.

(7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Type de structure de l'emprunt	Type d'indice sous-jacent	1 - Indices en Euros.	2 - Indices inflation française ou zone Euro ou écart entre ces indices.	3 - Ecart d'indices zone Euro.	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone Euro.	5 - Ecart d'indices hors zone Euro	6 - Autres indices
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).	Nombre de Produits	6	1	0	0	0	
	% de l'encours	56.48	43.52				
	Encours Début	1 158 078.51	892 500.00				
B - Barrière simple. Pas d'effet levier.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Encours Début						
C - Option d'échange (swaption)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Encours Début						
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Encours Début						
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Encours Début						
F - Autres types de structure	Nombre de Produits					0	
	% de l'encours						
	Encours Début						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

B3.1 - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
681		31/03/2022	1 208.74	1 208.74	1 185.79	22.95
TOTAL GENERAL			1 208.74	1 208.74	1 185.79	22.95

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 1/1/N	Durée résiduelle (années)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indice ou devises pouvant modifier l'emprunt	Amortissement de l'exercice	
	Année	Profil							taux (3)	Index (4)	(5) taux actuariel	taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (8) intérêts	en capital
ERILIA	2011	C	PLUS 1133926 VILLA ROMANA	CAISSE DEPOTS	979 190.02	743 311.29	26	A							26 759.21	11 191.87	
ERILIA	2011	A	PLUS 1133929 VILLA ROMANA	CAISSE DEPOTS	374 634.29	310 779.35	37	A							11 188.06	1 632.78	
ERILIA	2011	A	PLAI 1133930 VILLA ROMANA	CAISSE DEPOTS	189 634.36	137 789.72	26	A							3 858.11	2 503.59	
ERILIA	2011	A	PLAI 1133931 VILLA ROMANA	CAISSE DEPOTS	80 221.78	63 833.57	36	A							1 787.34	520.67	
ERILIA	2018	C	PLUS 1340197	CAISSE DEPOTS	569 934.34	429 202.79	18	A							18 026.52	15 777.85	
ERILIA	2018	A	PLAI 1340196	CAISSE DEPOTS	51 542.78	38 809.31	18	A							1 474.75	1 429.56	
TOTAL					2 245 157.57	1 723 726.03									63 093.99	33 056.32	
TOTAL GENERAL					2 245 157.57	1 723 726.03									63 093.99	33 056.32	

(1) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, M pour mensuel, X pour autres, à préciser

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuel, M : mensuelle, B : Bimestrielle, S : Semestrielle, T : Trimestrielle, X : Autre

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple; C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois ...);

(5) Taux annuel, tous frais compris

(6) Taux hors opérations de couverture. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau à la date du vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple, A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts régies à l'échéance" (Intérêts décaissés)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette : **TAXES DE SEJOUR**

Restes à employer au 01/01/N			0,00 €
Recettes			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
73	73172	Taxes de séjour	135 000,00 €
TOTAL RECETTES			135 000,00 €
Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
65	65736211	Subvention de fonctionnement services rattachés à caractère administratif : TOURISME Montant réel subvention prévue en 2025 : 155.000,00 €	135 000,00 €
TOTAL DEPENSES			135 000,00 €
Restes à employer au 31/12/N			0,00 €

Restes à employer au 01/01/N	0,00 €	TOTAL RECETTES	135 000,00 €	TOTAL DEPENSES	135 000,00 €
Restes à employer au 31/12/N	0,00 €				

IV - ANNEXES

IV

Etat du personnel au 01/01/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET			AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
Emplois Fonctionnels								
Directeur Général des Services	A	1	0	0	1	1.00	0.00	1.00
TOTAL Emplois Fonctionnels		1	0	0	1	1.00	0.00	1.00
Filière Administrative								
ATTACHE	A	1	0	0	1	1.00	0.00	1.00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2	0	0	2	1.80	0.00	1.80
REDACTEUR	B	1	0	0	1	0.00	0.00	0.00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	6	1	1	7	6.60	0.00	6.60
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	4	0	0	4	4.00	0.00	4.00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3	0	0	3	1.00	0.00	1.00
TOTAL Filière Administrative		17	1	1	18	14.40	0.00	14.40
Filière Animation								
ANIMATEUR	B	1	0	0	1	1.00	0.00	1.00
TOTAL Filière Animation		1	0	0	1	1.00	0.00	1.00
Filière Culturelle (Art., Patr. et Bibl.)								
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE	C	0	1	1	1	0.00	0.00	0.00
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ER	C	1	0	0	1	1.00	0.00	1.00
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EM	C	1	0	0	1	0.00	0.00	0.00
TOTAL Filière Culturelle (Art., Patr. et Bibl.)		2	1	1	3	1.00	0.00	1.00
Filière Sanitaire et Sociale								
ASEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	1	1	2	0.50	1.00	1.50
TOTAL Filière Sanitaire et Sociale		1	1	1	2	0.50	1.00	1.50

IV - ANNEXES

IV

Etat du personnel au 01/01/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

Filière Sécurité						
BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL	C	1	0	1	0.00	0.00
GARDIEN	C	2	0	2	1.00	0.00
TOTAL Filière Sécurité		3	0	3	1.00	0.00
Filière Technique						
TECHNICIEN	B	1	0	1	1.00	0.00
ADJOINT TECHNIQUE	C	16	0	16	8.00	0.00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	4	0	4	2.00	0.00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	5	0	5	4.00	0.00
AGENT DE MAITRISE	C	6	0	6	4.00	0.00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	4	0	4	3.90	0.00
TOTAL Filière Technique		36	0	36	22.90	0.00
TOTAL GENERAL (Hors emplois fonctionnels)		60	3	63	40.80	1.00
						41.80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex CDD 6 mois) recruté à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

Etat du personnel au 01/01/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

Agents Non Titulaires en Fonction au 01/01/N	Catégories (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement (4)	Nature (5)
Agents occupant un emploi permanent						
2	C	TECH	367		332-8-5°	CDD
Agents occupant un emploi non-permanent						
1	C	MT	367		332-14	CDD
TOTAL GENERAL	3					

(1) Catégories : A, B ou C

(2) Secteurs

ADM Administratif

TECH Technique

URB Urbanisme (dont aménagement urbain)

S Social

MS Médico-social

MI Médico technique

SP Sportif

CULT Culturel

ANIM Animation

PM Police

OTR Missions non rattachables à une filière

(3) Remunération Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois

332-23-4° : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifie par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants inférieure à 50 %

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal collectif ou à l'établissement

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4. pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %

332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-12 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes délégués

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A. Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrat aide)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents recrutés sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L2313-1 et L2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1) :				HÔTEL DE VILLE
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
concession E.A.J.E. pour 5 ans (crèche) <i>Délib. 20 du 25/07/2024</i>	Institut de Formation, d'Animation et de Conseil	I.F.A.C. (DSP à/c 2024/09)	Association SIRET 332 737 394 00764	117 842,04 €
concession A.C.M. pour 3 ans (centre aéré) <i>Délib. 21 du 25/07/2024</i>	Fédération Départementale des Bouches du Rhône FAMILLES RURALES	FAMILLES RURALES des Bouches du Rhône (DSP à/c 2024/09)	Association SIRET 484 752 126 00033	87 444,36 €
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres ...				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<i>Etablissements publics de coopération intercommunale</i>			
Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles	/ /	EPCI fiscalité propre part. service commun ADS	
SIVU Relai petite enfance Alpilles Montagnettes	01/12/2024	sans fiscalité propre - contribution annuelle	1 808.00
SIVU Vigueirat et Vallée des Baux	/ /	sans fiscalité propre - contribution annuelle	3 981.00
Syndicat Mixte d'énergie du Département 13 - SMED	/ /	sans fiscalité propre - cotisation statutaire	396.00
Syndicat Mixte Parc Naturel Régional des Alpilles	/ /	sans fiscalité propre - cotisation statutaire	11 687.10

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
	NEANT				

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière ;

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / Objet du service	Date de création	N° et Date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie sans personnalité morale	camping municipal - tourisme	01/01/2006	N°07 du 16/02/2006		SPIC M4 à seule autonomie financière	OUI

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	138 139,90 €	138 139,90 €
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-370 571,00 €	-370 571,00 €
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (solde I = A+B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-232 431,10 €	-232 431,10 €

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	232 431,10 €	232 431,10 €
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-232 431,10 €	-232 431,10 €
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00 €	0,00 €

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D) (3)	304 105,00 €	304 105,00 €
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E) (3)	2 345 885,00 €	2 345 885,00 €
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 041 780,00 €	2 041 780,00 €

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire.

Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES - EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions Nouvelles	Vote (2)
	Dépenses hors charges transférées (A)	304 105.00	I 304 105.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	304 105.00	304 105.00
1641	Emprunts en euros	304 105.00	304 105.00
1681	Autres emprunts		
	Dépenses et transferts à déduire (B)		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds d'investissement		
	Dépenses et transferts à déduire (B)		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES		
1021	Dotation		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES - EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions Nouvelles	vote (2)
Ressources propres externes de l'année (a)		360 174.71	360 174.71
1022	Fonds d'investissement	360 174.71	360 174.71
10222	F.C.T.V.A.	291 174.71	291 174.71
10226	Taxe d'aménagement (3)	69 000.00	69 000.00
10228	Autres fonds d'investissement		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de		
27638	Autres établissements publics		
Ressources propres internes de l'année (b)(4)		1 985 710.29	1 985 710.29
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
2764	Créances sur des particuliers		
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	4 200.00	4 200.00
2803	Frais d'études, recherche, développ. insertion		
280415331	Biens mobiliers, matériel et études	1 200.00	1 200.00
280415341	Biens mobiliers, matériel et études		
280421	Biens mobiliers, matériel et études	3 000.00	3 000.00
280422	Bâtiments et installations		
024	Produits de cessions d'immobilisations	350 000.00	350 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 631 510.29	1 631 510.29

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / Objet du service	Date de création	N° et Date délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)
BAUX PROFESSIONNELS LOCAUX NUS	MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	10/01/2023	N°9 du 10/01/2023	

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTION	D3

TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% unité ou €)	Variation de taux / N-1 (%)	Produits votés par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe Foncière sur Bâti	6 526 000		30.6000		1 996 956	2.770
Taxe Foncière sur Non-Bâti	142 800		39.5800		56 520	-2.970
Cotisation Foncière entreprises						
TH. sur résidences secondaires	3 287 000		12.6800		416 792	-3.570
Total	9955800				2470268	

IV - ANNEXES	B.P. 2025
ARRETE ET SIGNATURES	V - A SIRET 211 300 587 00014

D2 - ARRÊTES - SIGNATURES

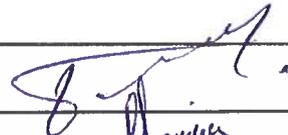
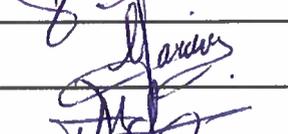
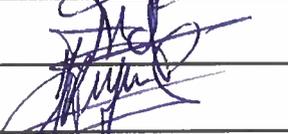
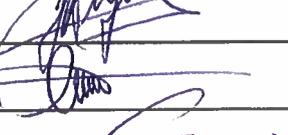
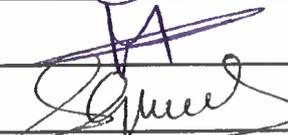
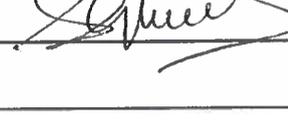
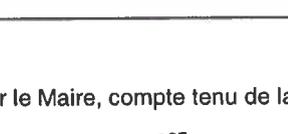
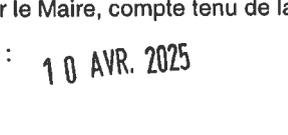
Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
 VOTES :
 Contre Abstentions Pour
 Date de convocation :

Présenté par le Maire,
 A Maussane les Alpilles, le 9 avril 2025

Le Maire,
 Jean-Christophe CARRÉ



Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire,
 A Maussane les Alpilles, le 9 avril 2025
 Les membres du Conseil municipal,

Marc FUSAT		Mathieu BONARD	
Christine GOURILLON		Emilie GERMAIN	
Alexandre WAJS		Fanny ARSAC	
Henri REYNOUD		Laurent JUGLARET	
Fabienne CITI		Murielle GARZINO	
Dominique STEKELOROM		Sébastien THOMAS	
Patrick LAFFITTE		Marie-Pierre CALLET	
Bernadette SAMUEL		Alain CHAIX	
Thierry FABRE		Lucie BABIN	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en sous-Préfecture, le : **10 AVR. 2025**
 et de la publication le : **10 AVR. 2025**

A Maussane les Alpilles, le :
 Le Maire,
 Jean-Christophe CARRÉ **10 AVR. 2025**

